

ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2008-141 du 16 mai 2008 portant nomination
à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SJSM0830426S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment le livre III de la partie V ;
Vu la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

M. Maisonneuve (Stéphane) est nommé chef de l'unité microbiologie du site de Lyon, par intérim, à la direction des laboratoires et des contrôles de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 16 mai 2008.

Le directeur général,
J. MARIMBERT